

## LA FAIBLESSE DES COURS DU CONTREPLAQUÉ : REGARDS DU CÔTÉ DE L'OFFRE

Nous avons signalé dans la « page économique » du numéro précédent (cf. B.F.T. n° 242, p. 58) une situation apparemment paradoxale : malgré la relative pénurie de grumes disponibles dans le Sud-Est asiatique, les cours de celles-ci ont eu tendance à baisser dans la période récente. L'explication réside dans l'extrême faiblesse des cours du contreplaqué qui se répercute négativement sur les cours des grumes destinées au déroulage. Que se passe-t-il donc sur le marché du contreplaqué tropical ?

Comme la plupart des produits à base de bois, le contreplaqué est très sensible à la conjoncture économique dans les grands pays consommateurs. Parmi ces derniers le Japon, premier importateur mondial de bois tropicaux, exerce une influence prépondérante. Le relatif ralentissement économique qui l'a affecté dans la période récente a ralenti le rythme des constructions, rythme qui agit très directement sur la demande de bois, d'autant plus que le même phénomène se manifestait en Europe. La Chine, qui s'est hissée ces dernières années aux tout premiers rangs des importateurs de bois issus des forêts tropicales, effectue des achats massifs mais irréguliers, au gré des autorisations de sortie de devises accordées par les autorités monétaires. Des restrictions dans ce domaine ont exercé un effet dépressif sur les cours des contreplaqués d'Asie du Sud-Est. La demande de bois est donc, par nature, soumise aux aléas et aux à-coups de la conjoncture économique ou politique. Rien n'indique donc que cette faiblesse sera durable, et le redémarrage des économies japonaises et européennes devrait modifier la situation. Il faut regarder du côté de l'offre pour voir se dessiner des tendances plus profondes.

Le fait qui préoccupe les pays producteurs de la région est la reconversion rapide des industries de transformation japonaises qui ont entrepris de diversifier sensiblement leurs sources d'approvisionnement en bois brut, en développant les importations de résineux pour la production de contreplaqué. Les industriels japonais tirent la conclusion logique d'une tendance qui apparaît inexorable, à savoir la diminution progressive de l'offre de bois brut issu des forêts du Sud-Est asiatique. Cette tendance, qui concerne le bois brut utilisé notamment pour la production de panneaux, tient autant à la baisse des prélèvements dans les forêts naturelles qu'au développement des industries locales de transformation qui cherchent à se réserver la plus grande part de ressources se rétrécissant. La « délocalisation » des industries japonaises reste possible dans certains pays (comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée), mais se heurte aux ambitions des opérateurs nationaux dans des pays comme l'Indonésie ou la Malaisie. Dans ce contexte, l'Afrique peut constituer une certaine alternative pour les transformateurs asiatiques (japonais, coréens, taïwanais, philippins), mais la mobilisation de la ressource ligneuse africaine se heurte à différents obstacles qui ne semblent pas près d'être surmontés (exploitation très sélective pratiquée en Afrique Centrale, nécessité d'adapter l'outil de production aux essences offertes par les exportateurs du continent africain, prix de revient unitaire élevé dû en partie au transport Afrique-Asie, restrictions croissantes à l'exportation de bois brut). Il convient donc de rester prudent à propos de l'idée d'une substitution massive des bois africains aux mérimis et autres keruings des mers du Sud.

### UN EXEMPLE : L'INDONÉSIE

Examinons plus en détail la situation d'un des principaux pays producteurs de contreplaqué tropical, l'Indonésie, qui exporte entre 9 et 10 millions de m<sup>3</sup> annuellement, loin devant la Malaisie (environ 2 millions) et le Brésil (1,1 million). Ce pays qui était quasi exclusivement exportateur de grumes au début des années 1980 est parvenu à bâtir un appareil industriel de transformation impressionnant par ses dimensions, sinon par son efficacité à valoriser la matière brute. Parmi les raisons qui ont permis cette ascension industrielle, outre l'interdiction d'exporter des grumes promulguée en 1985, l'organisation des fabricants de contreplaqué au sein d'une association puissante, l'APKINDO, a permis une gestion efficace des exportations indonésiennes au travers d'un système de prix d'orientation (ensemble de valeurs mercuriales dénommées INDO, correspondant aux différents types de contreplaqués) et de quotas de production accordés aux usines en fonction de leurs objectifs d'exportation. Cependant des pays comme la Malaisie et le Brésil, qui avaient jusqu'alors surtout investi le marché des grumes et des bois sciés, semblent vouloir dorénavant concurrencer l'Indonésie sur celui des contreplaqués. Par ailleurs, l'Indonésie semble avoir développé un outil industriel surdimensionné par rapport aux capacités de fourniture des forêts de l'archipel. Les prélèvements s'effectuent essentiellement dans les forêts dites « primaires », et l'exploitation intensive qu'elles subissent pour approvisionner le secteur industriel augure mal de la durabilité des flux à leurs niveaux actuels (la Banque Mondiale estime le prélèvement entre 36 et 40 millions de m<sup>3</sup> par an). Certes, ce décalage

n'explique pas la faiblesse des cours mais les difficultés croissantes d'approvisionnement en grumes des industries locales rend certainement problématique la rentabilisation des investissements. En dépit, ou plus précisément à cause de cette situation délicate, l'Indonésie a décidé de jouer la carte du maintien des parts de marché en abaissant sensiblement ses prix d'orientation. Alors qu'au début de l'année les prix demandés se situaient à INDO + 21, ils s'établissent maintenant à INDO - 3, après plusieurs paliers successifs de baisse. Malgré leurs réticences, les concurrents malaisiens ont dû emboîter le pas de l'APKINDO. Il est très vraisemblable que les importantes capacités de transformation indonésiennes, dont les estimations font l'objet d'une polémique feutrée mais bien réelle entre le « patron » de l'APKINDO et le Ministre des Forêts, contraignent l'Indonésie à choisir de maintenir coûte que coûte les niveaux de production, quitte à laisser chuter les prix.

On s'apercevra peut-être dans les prochaines années que le succès apparent du développement de l'industrie de transformation indonésienne est plus fragile qu'on ne l'imaginait. Trop spécialisé sur une ligne de produits dont la compétitivité a été fondée essentiellement sur des prix bas, permis par le faible coût de la main-d'œuvre mais aussi par la sous-valorisation de la ressource (prix du bois sur pied insuffisant) qui a entraîné sa mauvaise gestion, l'Indonésie a-t-elle conservé des capacités suffisantes d'adaptation à un marché très évolutif qui met en jeu des ressources naturelles qu'on voudrait être réellement renouvelables ?

Alain KARSENTY  
CIRAD-Forêt